

Comment se déplacent les Réunionnais ?

La semaine de la mobilité se déroule du 16 au 22 septembre. Cet événement annuel à échelle européenne vise à pousser les populations à réfléchir sur les modes de transport utilisés pour se tourner vers des moyens de déplacement moins consommateurs d'énergie et moins polluants.

Le Réunionnais aime la voiture

Les Réunionnais utilisent à 66% la voiture (conducteurs ou passagers) pour se déplacer dans l'île. Le deuxième mode de déplacement choisi est la marche à pieds qui représente 25%.

Très loin derrière, l'on retrouve les transports en communs, bus de ville ou car jaune : 5% des déplacements, auxquels on peut ajouter 2% de transports scolaires. Enfin viennent les deux-roues (motos et scooters) 1%, et le vélo 1%. Ce dernier taux est étonnant puisque plus d'un ménage réunionnais sur 3 a un vélo à la maison.

Les raisons de tous ces déplacements

On se déplace avant tout pour travailler (19%) ou aller étudier (16%).

Les loisirs représentent un tiers des déplacements : aller dans les Hauts et à la plage.

Souvent les Réunionnais se déplacent pour accompagner une personne (1/5). Et 15% des déplacements sont effectués pour le shopping, les achats.

Et les taxis ?

Le taxi est certainement le transport le moins économique de l'île (et un des plus pratiques si vous ne comptez pas louer une voiture). Les taxis sont plus chers et plus rares qu'en métropole. Il existe quelques stations à Saint-Denis et surtout à l'aéroport, mais le plus souvent il vous faudra prendre le téléphone.

Un tramway pour 2022

Ce mode de transport "*ferré léger au sol*" a été privilégié pour **La Réunion**. Le premier tronçon devrait voir le jour à l'**horizon 2022** voir début 2024. Il reliera **Duparc (Sainte-Marie)** au **boulevard Sud (Saint-Denis)**.

Sources : Articles de l'info.re créée le 19.09.17 et le 22.08.2018 / www.guide-reunion.fr

Comment se déplacer au quotidien en métropole ?

Utiliser les transports en commun

Dans la plupart des villes françaises, les transports en commun sont généralement assurés par bus et tramway.

Avec ses 14 lignes, le métro parisien est l'un des plus développés au monde. Il est ouvert jusqu'à 1 heure du matin en semaine et jusqu'à 2 heures du matin le vendredi et le samedi. Un réseau de bus de nuit prend ensuite le relais.

Utiliser les deux roues en libre-service

Vélib' à Paris, Vélov' à Lyon ou encore Vélo Bleu à Nice, **la plupart des grandes villes françaises ont installé un système de location de vélo en libre-service.**

À Paris, Neuilly-sur-Seine et Levallois, les habitants ont également la possibilité d'utiliser un scooter électrique en libre-service.

Utiliser la voiture en France

Dans certaines villes, il peut être utile d'avoir sa voiture pour se déplacer tous les jours. Se garer en ville peut parfois être compliqué. Une autre alternative est le taxi.

En France, ils sont sûrs. Tous les taxis doivent disposer d'un compteur qui mesure le prix de la course.

Le RER

Un réseau express régional est un réseau ferré de transport en commun desservant une région fortement urbanisée. Il se compose le plus souvent de lignes de chemin de fer reliant une ville à sa banlieue. Certains tronçons sont parfois souterrains.

Le TGV

En France, un TGV, sigle de train à grande vitesse, est un train alimenté électriquement et propulsé par des moteurs électriques.

L'avion

Il existe 475 aéroports en France. L'aéroport international de Paris-Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France, au nord de Paris, est l'un des principaux centres du trafic aérien en Europe

Sources : www.campusfrance.org